



## Brigadier / brigadière scolaire Poste régulier, saisonnier

### À propos de Mont-Tremblant :

#### **S'établir à Mont-Tremblant, des choix... peu importe votre**

**NATURE** : bord de l'eau, montagne, milieu naturel, urbain et villageois. Un terrain de jeux à ciel ouvert !

La Ville de Mont-Tremblant déborde d'activités sportives et culturelles : pistes cyclables, de ski de fond, de raquette, de randonnée pédestre, complexe aquatique aréna, circuit d'entraînement pour vélo, course à pied, natation, parc récréatif de vélos, golfs, salles d'exposition, salle de spectacles, bibliothèques, spectacles en plein air, marché d'été et plus encore.

Une ville pour tous avec ses garderies, écoles primaires, école secondaire, Centre collégial, centre de formation professionnelle, Université du 3<sup>e</sup> âge.

Changer de NATURE, c'est facile avec le transport en commun de Mont-Tremblant et la carte *Vivre Mont-Tremblant*.

### Notre mission :

Ville centre, ouverte sur le monde, ayant à cœur la qualité de vie de ses citoyens et citoyennes, dont la mission est d'offrir des services efficaces, efficients et diversifiés afin d'assurer l'épanouissement et le sentiment d'appartenance.

Elle favorise l'équilibre et l'harmonie dans toutes ses sphères d'intervention.

Elle améliore de façon constante l'expérience Mont-Tremblant et encourage un mode de vie sain et actif.

Elle assure la mise en valeur de son patrimoine naturel, culturel et bâti.

Elle se base sur les principes de développement durable afin d'assurer une économie forte et variée de son territoire.

Les personnes intéressées à postuler doivent transmettre leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation avant 16 h 30 le 21 février 2020.

#### **Par la poste :**

Service des ressources humaines  
Affichage 2020-12-POL  
1145, rue de Saint-Jovite  
Mont-Tremblant QC J8E 1V1

#### **Par courriel :**

[ressourceshumaines@villede-mont-tremblant.qc.ca](mailto:ressourceshumaines@villede-mont-tremblant.qc.ca)

### Description sommaire du poste :

Sous l'autorité du capitaine soutien aux opérations policières du Service de police, le brigadier ou la brigadière assure le déplacement sécuritaire des élèves aux abords des écoles primaires.

Entre autres, la personne doit revêtir le dossard et utiliser les équipements mis à sa disposition. Elle doit saluer les enfants à leur arrivée et attendre le moment opportun pour interrompre la circulation en levant son panneau d'arrêt portatif et en se dirigeant vers le centre de la chaussée. Elle doit signaler aux véhicules et aux cyclistes qu'ils ne peuvent plus circuler. Elle doit s'assurer de l'arrêt complet des véhicules de même que des cyclistes. Elle signale aux enfants l'autorisation de traverser aux endroits désignés (traverses scolaires) et attend que tous les enfants aient traversé avant de retourner à son poste. Elle autorise les véhicules à circuler. Elle signale aux retardataires ou à ceux qui veulent traverser à l'extérieur de la traverse d'attendre la prochaine autorisation. Elle agit en tant qu'agent de prévention auprès des enfants en leur inculquant, par son exemple, des comportements prudents à adopter aux abords des routes de façon à ce qu'ils demeurent des piétons responsables. Elle s'assure que les enfants respectent les divers règlements au niveau de la sécurité piétonnière (traverses de piétons, etc.) et les accompagne dans la traversée de la voie publique. Elle signale au Service de police toutes situations problématiques ou dangereuses (sécurité, intégrités physiques et routières).

Cette liste n'est pas restrictive. Dans l'exécution de ses fonctions, le brigadier ou la brigadière effectue toutes tâches connexes.

### Exigences :

#### **Savoir**

- Détenir un diplôme d'études secondaires.
- Connaître et respecter la sécurité routière.

#### **Savoir-faire**

- Posséder au moins 6 mois d'expérience dans la fonction ou dans une fonction similaire.
- Réussir l'enquête de sécurité.

#### **Savoir-être**

- Avoir un souci constant de la sécurité des enfants.
- Être assidu et ponctuel.
- Être vigilant et posséder un bon jugement et un sens des responsabilités.
- Avoir la capacité à maintenir l'ordre.
- Faire preuve de patience, de calme et de bonne humeur.
- Avoir la capacité à travailler à l'extérieur par temps chaud et froid.
- Être flexible dans l'horaire de travail (horaire coupé, matin, midi, après-midi).
- Être en bonne condition physique.

Nous vous remercions de votre intérêt pour la Ville de Mont-Tremblant.  
Seules les personnes retenues seront contactées.